

Alexandra KNAEBEL  
Présidente de l'Association des Directeurs d'IUT

À

Madame la Directrice Générale de l'Enseignement  
Supérieur et de l'Insertion Professionnelle  
Madame Anne-Sophie Barthez  
MESRI  
1 rue Descartes  
75231 PARIS CEDEX 5

Strasbourg, le 08 mars 2021

Objet : Taux de bacheliers technologiques dans les parcours de B.U.T. à la rentrée 2021  
Copie aux Directeurs des 108 IUT

Madame la Directrice Générale,

Alors que la phase de dépôt des candidatures sur Parcoursup se termine et que la phase d'examen des vœux se profile, les directeurs d'IUT sont interpellés par les rectorats pour fixer les pourcentages minimums de bacheliers technologiques dans les formations B.U.T. et nous alertent quant aux consignes qui leur sont données.

Si l'article 17 de l'arrêté du 6 décembre 2019 spécifie que les programmes du Bachelor Universitaire de Technologie permettent l'accueil en première année d'au moins 50% de bacheliers technologiques appréciés sur l'ensemble des spécialités portées par l'IUT, cet alinéa avait fait l'objet de discussion et il avait été entendu par les parties que ce taux de 50% était un objectif à atteindre dans un délai compatible avec la mise en place de la réforme. Aujourd'hui, il apparaît que les rectorats enjoignent les IUT d'appliquer ce taux dès la prochaine rentrée, ce qui soulève incompréhension et protestation de l'ensemble des acteurs du réseau des IUT.

Si 50% de bacheliers technologiques peut être entendu en tant qu'objectif à moyen terme, il ne peut être envisagé de l'appliquer dès la prochaine rentrée, pour les diverses raisons énoncées ci-dessous :

- En 2020, seuls 16% des lycéens des filières technologiques ont candidaté en IUT, à comparer avec les 45% de candidatures en BTS. Par exemple, les candidatures des néo-bacheliers technologiques représentaient 25% de l'ensemble des candidatures en IUT, la part montant à 32% en intégrant les candidatures des étudiants issus des filières technologiques en réorientation, soit à peine un tiers du total des candidatures en IUT. À l'issue de la procédure de recrutement 2020, les étudiants issus des filières technologiques représentent 34% des effectifs. Compte tenu de ces chiffres, il semble illusoire de viser plus de 50% d'augmentation des effectifs issus des filières technologiques alors même que ce public ne se positionne pas massivement sur cette orientation à l'issue du baccalauréat d'autant plus que les effectifs

- diminuent dans certaines filières technologiques. La rentrée 2021 amènera des bacheliers des filières générales avec de nouveaux profils adapter le cursus à ces nouveaux profils est déjà en soi une mutation ; faire évoluer simultanément ces deux paramètres dans le prochain recrutement est loin de garantir la réussite de tous. Une telle mesure conduirait :
- À remettre en cause le principe de pluralité des publics cher aux IUT ; en effet, pour atteindre 50% de bacheliers technologiques à l'échelle d'un IUT, certaines spécialités devraient accueillir plus de 80% de ces bacheliers pour pallier le manque de vivier dans d'autres spécialités ;
  - À introduire une hyper sélectivité sur les bacheliers généraux dans certaines spécialités tertiaires ;
  - À remettre en cause l'accueil d'étudiants en réorientation, ces derniers représentant 25% des effectifs accueillis dans les DUT1 aujourd'hui ;
- Le ratio de 50% de bacheliers technologiques à la rentrée 2021 induirait une injustice vis-à-vis des lycéens qui actuellement en classe de 1<sup>ère</sup> et de terminale ont potentiellement opéré leur choix d'orientation en s'appuyant sur les données de recrutement connues ; en particulier, certains étudiants de BG ont pu opter pour cette filière et se trouveraient écartés du recrutement au profit de bacheliers technologiques alors même que leurs résultats leur laissaient penser qu'ils se trouvaient dans le panel de recrutement visé.

Compte tenu des différents éléments cités ci-dessus, les directeurs ne comprennent pas l'injonction qui leur est assignée par les rectorats considérant que ceci ne contribue ni à la réussite des étudiants, ni à la réussite de mise en œuvre du B.U.T.. Pour la prochaine rentrée, avec le déploiement du B.U.T., les IUT travaillent d'une part à prendre en compte la réforme du bac général et d'autre part à accueillir plus largement et progressivement les bacheliers des filières technologiques afin de faire réussir tous les publics. Nous avons besoin de temps pour installer nouvelles pratiques, nouveaux publics, nouveaux diplômes et gageons que ce temps conduira à la réussite des équipes et des étudiants. Nous avons besoin de temps pour construire un plan d'action concerté avec l'ensemble des acteurs du continuum -3/+3, qui utilise le B.U.T. comme levier pour promouvoir et améliorer l'attractivité de la filière technologique afin d'augmenter de manière significative les vœux d'orientation des élèves de seconde dans les filières technologiques, et plus particulièrement les filières industrielles sans mettre en danger et fragiliser les filières de BTS.

Je vous remercie par avance de l'attention portée à notre demande et vous prie de croire, Madame la Directrice Générale, à l'expression de ma sincère considération.

La Présidente de l'ADIUT



Alexandra KNAEBEL